

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Ambroise-Richard, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAT-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Septembre 1881.

Chronique générale.

Le Monteur universel publie cette intéressante statistique :

A défaut d'autres résultats, la réunion des représentants de l'extrême gauche chez M. Louis Blanc fournit une indication exacte sur le résultat des dernières élections du département de la Seine. Elle nous indique le nombre des députés intransigeants et de ceux qui appartiennent aux opinions relativement modérées.

Sur les trente-deux représentants de la Seine, dix-huit se sont dès aujourd'hui rangés dans l'extrême gauche. Ce sont MM. Brelay, Barodet, Louis Blanc, de Lanessan, Anatole de La Forge, Camille Pelletan, Lockroy, Gréppé, Cantegrel, Germain Casse, Henry Maret, Clémenceau, Tony Révillon, Delattre, Villeneuve, Roques de Filhol, Raspail et Talandier.

En outre, il faut remarquer que M. Clémenceau, élu deux fois dans le 4<sup>8</sup> arrondissement, fera nommer qui il voudra dans la circonscription pour laquelle il n'optera pas, ce qui porte à dix-neuf le nombre des sièges acquis aux intransigeants.

Les treize députés moins avancés se divisent ainsi : deux ministériels, MM. Tirard et Frédéric Passy ; six membres de la fraction de l'Union républicaine, qui n'accepte M. Gambetta qu'en lui imposant des conditions : ce sont MM. Hérisson, Frébault, Brisson, Floquet, Farcy et de Hérédia ; enfin cinq gambettistes purs, qui sont, d'abord M. Gambetta lui-même, puis MM. Ranc, Marmottan, Spuller et Allain-Targé. Encore ce dernier n'est-il pas sûr.

Sur les sept circonscriptions nouvelles créées par M. Constans dans l'intérêt de l'opportunisme, les intransigeants en ont enlevé six.

Sur les anciens sièges, ils en ont gagné trois.

Dans l'ancienne Chambre, le département de la Seine ne nommait que vingt-cinq députés ; neuf seulement étaient intransigeants.

Voilà quelle est à Paris la victoire que M. Ferry et M. Gambetta réunis ont remportée. Ils disposent de 7 voix sur 32. Aux derniers jours de l'Empire, le gouvernement n'était pas plus complètement battu.

La dernière circulaire du général Farre, relative aux hommes de la classe 1876, dont elle suspendait l'envoi en Afrique, ne serait-elle qu'un trompe-l'œil ? Ce que nous pouvons affirmer, c'est que certains régiments n'ont pas vu revenir un seul des hommes de cette classe qui avaient été expédiés avec les détachements complémentaires ; et l'on dit parmi les troupiers qu'ils ne reviendront pas, grâce à l'interprétation élastique de ces mots de la circulaire : « Lieu de première destination. »

Donc, ou M. Farre aura écrit de nouveau pour tromper le public, — ou il aura encore changé d'idée, — ou (ce qui est plus probable) il continue ses agissements arbitraires. Si, en effet, suivant le lieu où ils auront été arrêtés, les détachements de la classe 1876 reviennent au corps ou suivent en Afrique, il est clair que le principe de l'égalité de service est violé pour les hommes de cette classe.

Il se fait actuellement un nouveau tirage au sort, non plus parmi les conscrits, mais parmi les soldats sous les drapeaux. Ce tirage a pour but de désigner les hommes qui seront successivement envoyés en Afrique, afin de maintenir à 500 l'effectif des bataillons expéditionnaires. Il faut croire qu'on s'attend à l'obligation d'expédier pendant longtemps des renforts.

Les hommes de la classe 1876 ne prennent plus part à ce tirage. Seulement, dans les régiments où l'on ne les fait pas rentrer, les soldats désignés par le sort ont évidemment beaucoup moins de chances de partir

pour l'Afrique, et d'y partir à bref délai, que dans ceux où la classe 1876 a pu bénéficier des dispositions de la dernière circulaire Farre. Dans le premier cas, en effet, les détachements de 400 hommes envoyés récemment restent au complet ; dans le second, ils se trouvent diminués du nombre d'hommes renvoyés en France, et, par suite, les bataillons doivent tomber plus vite au-dessous de l'effectif de 500.

C'est ainsi qu'une inégalité de traitement en entraîne bien d'autres à sa suite.

Les renseignements les plus autorisés concordent à affirmer que M. Gambetta, averti par les incidents de la lutte électorale en ce qui le touche personnellement, va appuyer encore plus à gauche et se placer entre l'union républicaine et l'extrême gauche. Il sent qu'il n'aurait rien à gagner du côté des conservateurs, dont il n'obtiendrait jamais la confiance, et tâche en conséquence de rentrer en grâce près des avancés.

Le Journal du Loiret dit qu'un certain nombre de congrégations, parmi celles mêmes qui sont autorisées, ont vendu leurs immeubles à Paris.

On assure, lisons-nous dans le Télégraphe, que M. Roustan va poursuivre M. Rochefort ; c'est le seul, en sa qualité de fonctionnaire, qui puisse être admis à faire la preuve de la diffamation.

Il se confirme, dit le même journal, que M. Gambetta ne posera pas sa candidature à la présidence de la Chambre.

M. Challemel-Lacour aurait, dit-on, des visées à la prochaine succession de M. Barthélemy Saint-Hilaire, et il ne serait venu à Paris que pour tâter le terrain. On va même beaucoup plus loin, car on assure que si M. Challemel-Lacour a quitté son poste de Londres pour venir à Paris, c'est sur une invitation personnelle de M. Gambetta qui l'a engagé à prolonger son séjour ici pendant le mois d'octobre.

Dans différentes localités, les maires

ont été chargés par les préfets de procéder à une enquête secrète sur un certain nombre d'électeurs dont l'opinion passe pour être très-hostile au gouvernement. Le résultat de ces enquêtes doit être transmis aux préfetures avant le 15 octobre. Dans quel but ? Nous l'ignorons ; mais nous le connaissons.

On assure que le gouvernement désirerait empêcher cette année la manifestation habituelle des Alsaciens à la statue de la ville de Strasbourg, sur la place de la Concordie, mais il voudrait éviter d'intervenir directement dans cette affaire.

Les négociations pour le traité de commerce franco-anglais marchent si mal que, d'après nos renseignements, on pourrait bien s'attendre à une nouvelle rupture.

LA PRISE DE KAIROUAN.

M. Jules Ferry songe à prendre Kairouan. S'agit-il de faire cette opération dans des conditions avantageuses pour la pacification de la Tunisie ?

Il ne s'agit pas de cela. La prise de la ville sainte est destinée tout bonnement à consolider M. Jules Ferry sur son ministère branlant.

On sait que M. Jules Ferry ne veut pas convoquer les Chambres avant la fin d'octobre ;

C'est parce qu'il a besoin de prendre Kairouan avant la rentrée.

Aux questionneurs indiscrets qui demanderont des nouvelles de l'expédition tunisienne, il faut que M. Jules Ferry puisse répondre : J'ai pris Kairouan.

Des ordres sont donnés pour que M. le président du conseil ait cette satisfaction.

On fera l'impossible pour arriver à ce résultat, fallut-il compromettre la suite de la campagne.

Ce n'est pas la prudence qui importe, c'est le portefeuille de M. Jules Ferry.

On fera tuer quelques centaines de soldats de plus, mais le cabinet vosgien aura son petit succès.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Sans écouter les supplications, les imprécations qui cherchaient à la suivre, elle s'éloigna. Il lui semblait qu'une flèche aigüe était enfoncée dans son âme. Elle remonta dans son appartement et, se jetant sur une chaise, elle resta sans force et sans mouvement. Il s'évanouissait, le rêve joyeux, sans mouvement. Il s'évanouissait, le rêve joyeux, sans mouvement. Il s'évanouissait, le rêve joyeux, sans mouvement.

Le jour parut avant qu'elle eût changé de place. Seulement, des larmes brûlantes s'échappaient de ses yeux. A la fin, tournant pour la première fois ses reproches contre une autre que la provocatrice, elle fléchit sur les genoux.

C'est ma faute, dit-elle, Dieu est juste. Si leur père fut coupable, eux sont tous innocents.

Je leur devais tout mon bonheur. Pourquoi les ai-je trahis !

La femme pâle était loin de se montrer si accablée. Elle avait regagné sa demeure qu'elle arpentait à grands pas. La fureur mettait sur ses lèvres des paroles terribles. La fille des seigneurs avait disparu. Il ne restait plus que la bohémienne farouche et audacieuse. De temps en temps, elle s'approchait de la fenêtre : elle suivait avec une fiévreuse impatience le lever du jour. Quelquefois aussi, elle jetait un regard vers l'animal indien, enfin immobile sur ses longues pattes ailées. Que lui enviait-elle ? le calme de son sommeil ou bien ses ongles homicides ?

Elle attendit longtemps, trop longtemps au gré de ses désirs. Enfin parut l'aube et, dans cette saison, l'aube veut dire le jour.

Zélie ouvrit la malle posée dans un coin de la chambre. Elle en retira un couteau corse que, lorsqu'elle voyageait à pied, elle avait cru devoir acquérir. Alors, sortant sans bruit, elle se dirigea vers la rue de l'Aubrière.

Il y eut une vague frayeur sur le visage de Geneviève Camagou lorsque la femme étrangère franchit la porte que lui ouvrait de loin la servante. S'approchant, Zélie demanda :

Où est maître Le Tianec ? dans son cabinet,

je suppose. Je vais l'y rejoindre.

Je ne sais pas si monsieur est prêt à vous recevoir, répliqua Geneviève.

Zélie passa devant elle et monta. La servante la saisit par son châle.

N'entendez-vous ? s'écria-t-elle. Est-ce donc ainsi que l'on s'introduit chez mon maître ?

Je veux le voir.

Entrez comme les autres, là où on attend. Je vais prévenir monsieur que vous le demandez.

Dites-lui qu'il se bâte.

Monsieur n'est aux ordres de personne.

La porte de la salle d'attente retomba sur Geneviève qui, indignée, n'avait pas mis dans son mouvement tout le calme ordinaire. Au même instant, celle du cabinet s'ouvrit sous la main de Corentin.

Je vous ai entendue, madame, dit l'avocat. Veuillez prendre la peine d'entrer.

Zélie fut prompte à accepter. Mais, au lieu de s'asseoir comme de coutume, elle resta debout, les bras croisés. Maître Le Tianec regarda un moment ce visage contracté, ces yeux étincelants, cette physionomie où s'accusait une tension pareille à celle qui précède l'éclat de la foudre... Il sourit légèrement.

Vous ne pensiez pas me revoir si vite ? dit Zélie d'une voix étouffée.

Je vous demande pardon. Si vous aviez tardé,

je vous aurais fait demander.

Vous ne savez pas ce que je viens vous dire ? Il sourit de nouveau.

Je le devine, répondit-il.

Traître !...

Je vous déclare que, pour moi, tout ce que vous direz n'a aucune importance. Vous pouvez continuer si vous le désirez.

Zélie parut se redresser encore.

Oh ! reprit-elle, que ne suis-je un homme !

Et sa main toucha la manche de l'arme qui, peut-être, avait déjà servi à plus d'une vendetta.

Corentin vit le mouvement. Il regarda Zélie en face et haussa les épaules.

Vous feriez mieux de me craindre que de me railler, dit-elle.

Et elle fit un pas en avant.

Pour toute réponse, le jeune homme ouvrit un des tiroirs de son bureau. Il en sortit un petit revolver à la crosse niellée, moins une arme qu'un bijou. Il le posa devant lui.

Instinctivement, la femme recula. Sa pâleur était devenue comme celle d'une morte.

Vous avez dérobé mon secret, murmura-t-elle, vous détenez mes seules richesses : vous faut-il ma vie à son tour ?

Il me faut, au besoin, le moyen de défendre la mienne, répondit le jeune homme dont le regard de plus en plus glacial demeurait fixé sur son en-

M. Jules Ferry aura son Kairouan en poche.

Comment refuser un vote de confiance à un gouvernement qui vous jette sur la tribune les clefs d'une ville prise !

Que dites-vous de cette comédie, dont les trucs nous sont révélés par les journaux républicains ?

Il est vrai qu'elle est absolument dans les traditions du gouvernement qui s'est livré aux manœuvres électorales que l'on sait et qui a révoqué les préfets coupables de s'être montrés honnêtes.

Prenez Kairouan, M. Jules Ferry, si vous pouvez...

Nous commençons à espérer que vous ne prendrez pas l'opinion.

Un de nos lecteurs nous écrit qu'il a été bien surpris, en feuilletant les premières pages de l'Annuaire officiel militaire pour l'année 1881, publié récemment, de ne plus retrouver le chapitre destiné, sous la rubrique Ephémérides militaires, à perpétuer le souvenir des succès obtenus par nos armées; lacune d'autant moins explicable qu'elle n'existe pas dans l'Annuaire de la Marine.

On sait que, dans les éphémérides militaires, le nom du général en chef ou du commandant supérieur était mis en regard de celui de l'action où la victoire a favorisé nos soldats. Les contemporains encore vivants qui ont joué de cet honneur sont les maréchaux Canrobert et Mac-Mahon; les généraux de division duc d'Aumale, Devaux, d'Autemarre, Bourbaky, Deligny, de Martimprey, Brincourt, de Potier, Marmier et de Colomb.

Comme son nom n'y figurait pas, M. le général Farre aura jugé que ces mentions étaient superflues.

Le nouveau Président des Etats-Unis, le général Arthur Chester, est, comme M. Garfield, né en 1834, et a, comme lui, servi dans les armées du Nord lors de la guerre de sécession. En 1872, il a été nommé receveur des douanes du port de New-York par le président Grant. Le président Hayes le révoqua de ses lucratives fonctions. Aussi, lorsque celui-ci mourut, M. Arthur fut l'un des plus zélés partisans de la candidature Grant, et si, malgré lui, le général Garfield hérita de la présidence, lui-même obtint le second rang.

Le Président et le Vice-Président n'ont donc pas vécu en rapports amis; et c'est un parti nouveau qui triomphe avec le général Arthur.

Les désignations politiques usitées n'ont pas, en Amérique, le même sens que nous leur attribuons.

Les républicains et les démocrates qui se partagent l'opinion sont, les premiers, les partisans d'une politique fiévreuse, principalement occupée de combinaisons financières peu avouables, et qui vit presque exclusivement de déclamations progressistes; les démocrates, au contraire, représentent, dans l'Etat, le parti qui est demeuré attaché

aux traditions anciennes, aux sentiments de famille et aux instincts du vieux patriciat colonial. En Europe, on les appellerait des conservateurs.

Si M. Garfield n'appartenait pas au parti démocrate, ses tendances le rapprochaient de ces familles anciennes et respectées où le foyer domestique, la foi et les vertus morales sont demeurées en honneur. Les démocrates avaient regardé son élection comme un succès.

C'est, au contraire, un de leurs adversaires déclarés qui prend aujourd'hui les rênes du gouvernement. Le président Garfield était un ami de la France, qui a tant fait pour les Etats-Unis; au contraire, le républicain Grant félicitait l'Allemagne de ses victoires, et nous craignons que son ami n'éprouve les mêmes sentiments.

Le président Garfield est l'auteur d'un volume de *Maximes et de Pensées* qui a été publié à Philadelphie et tiré à un nombre considérable d'exemplaires.

Voici quelques extraits de ce volume: Il vaut mieux succomber avec le bon droit, que triompher par l'injustice.

La pauvreté est dure à supporter; je puis en parler sagement; mais, neuf fois sur dix, il est bon pour un jeune homme d'être jeté par dessus bord, réduit à couler ou contraint à nager seul. Quant à moi, je n'ai jamais connu un homme qui méritât d'être sauvé.

Si la faculté de travailler beaucoup ne constitue pas le talent, c'est du moins la meilleure manière d'y suppléer.

S'il est une chose digne de l'admiration et des éloges de l'humanité tout entière, c'est la vie d'un honnête homme; un honnête homme est celui qui ose regarder le diable en face et qui a le courage de lui dire: « Tu es le diable. »

La sanction est la base de toute loi; une loi manquant de sanction n'est pas une loi.

## EN AFRIQUE.

L'Agence Havas publie la note suivante:

« Un journal du matin annonce que M. le général Saussier refuse de prendre la direction des opérations militaires en Tunisie, parce qu'il ne veut pas assumer la responsabilité du plan de campagne tracé, comme toujours, par le ministère de la guerre à Paris. »

« Cette nouvelle, qui est de nature à égarer l'opinion publique, est absolument dénuée de tout fondement. La plus grande latitude est et a toujours été laissée au général commandant le 49<sup>e</sup> corps d'armée pour la conduite des opérations. »

Tunis, 27 septembre.  
Hier, environ 7,000 insurgés composés de fractions des Débrides de Blass, des Metellits, des Hammami, des Frachiches et d'Arabes de Dakla, ont attaqué le camp d'Ali-Bey.

Le combat a été très-égal pour les insurgés qui ont eu à essayer le feu de l'artillerie. Ils ont eu quelques hommes tués et plusieurs blessés. Dans le camp d'Ali-Bey, il n'y a eu qu'un homme tué et deux blessés.

— Miguella m'a prévenue. Vous êtes leur ami...

— N'était-il nécessaire de vous faire connaître mes relations? Si j'aime ceux que vous haïssez, si j'ai voulu me placer entre vos menaces et leur innocence, vos droits en sont-ils amoindris? votre cause est-elle compromise? votre secret révélé? Vous cherchiez un appui: de plus vous avez trouvé un témoin. Vous ne pouvez définir autrement mon attitude.

— Les yeux de Zélie plongeaient dans les siens.

— Ainsi, dit-elle, ils ne savent rien?

— Rien.

Elle resta un moment stupéfaite. Puis:

— Je n'ose pas croire à une si étonnante discrétion, dit-elle.

— Je vais vous en donner la preuve tout à l'heure. Suivez-moi, s'il vous plaît, dans l'examen de votre véritable situation. Il ne faut pas vous faire plus longtemps illusion, madame, votre revendication ne peut pas avoir le caractère que vous prétendez lui donner. Vous comptez sur les tribunaux...

— Hélas! après mon étrange pèlerinage...

— Vous êtes dans l'erreur. Quand même des preuves multipliées tomberaient entre vos mains, la justice humaine détournerait la tête. Son regard ne va pas si loin dans le passé.

— Comment, s'écria Zélie, il se pourrait qu'un juge refusât de venger une victime! Oh! non!...

Il est probable que les insurgés tenteront une nouvelle attaque.

Le cadi religieux de Béja a reçu il y a quelques jours des lettres pressantes des insurgés l'engageant à les rejoindre et à faire cause commune avec eux.

Le cadi a répondu qu'il partageait leurs opinions, mais qu'il était impossible de leur prêter son concours, les Français occupant déjà Béja.

Le général Logerot a mis à la disposition de la compagnie des chemins de fer 25 hommes à chaque train pour protéger les voyageurs.

Tunis, 27 septembre.  
Le général Saussier a quitté aujourd'hui Tunis pour entrer en Algérie où il vient d'être appelé.

Ali-Bey a envoyé un courrier à Tunis pour demander des munitions. Elles lui ont été aussitôt expédiées. Il les recevra demain.

Ali-Bey a fait annoncer en même temps que d'importantes masses d'insurgés se concentrent autour de son camp. Il craint d'être attaqué avant l'arrivée des munitions.

4,580 déserteurs tunisiens ont été arrêtés près de Sousse et expédiés par le général Baccouch à Tunis par voie de terre.

Tunis, 26 septembre, 11 h., soir.  
(Arrivée le 29, à 1 h. matin.)

On mande de Mehdis, en date du 23 septembre:

Les insurgés, repoussés à Djemmal par nos troupes, se sont concentrés près de Mehdis.

Il se confirme que les habitants du village de Moknir qui étaient révoltés ont fait leur soumission aux autorités locales.

Par contre, le khalifa du village Kessoursel a été obligé de se réfugier à Mehdis, la plupart de ses administrés s'étant soulevés et ayant fait cause commune avec les insurgés.

On télégraphie de Tunis au Temps:

« On craint, au moment où nos troupes se dirigeront vers Kairouan, que le fanatisme se réveille parmi les musulmans et qu'ils ne massacrent les Européens. C'est ce qui nous fait insister sur la nécessité absolue de l'occupation de Tunis. Nous sommes tous de l'avis du général Logerot, qui a dit ne pas vouloir s'éloigner de la capitale avant que nos troupes n'y soient entrées. On assure que le Bey ne veut pas accorder son consentement. Nous attendons M. Roustan pour faire comprendre au Bey la nécessité absolue de cette occupation. »

« Le nouveau marabout Si-Abd-el-Melek fait de la propagande dans toute la régence contre nous. Il a engagé vivement les Ouled-Said à marcher contre les Français. »

Le Progrès militaire consacre un long article à la question des renseignements dans les troupes d'Afrique et des colonies. Cette article débute ainsi:

« L'expédition de Tunisie, la répression de l'insurrection du sud oranais ont montré au pays et à l'armée que la guerre d'Afrique exige des hommes acclimatés et aguerris.

— Ne persistez pas dans un aveugle espoir. Après un certain nombre d'années, l'impunité s'impose en vertu d'une loi considérée comme nécessaire et sous laquelle doit se courber le juge aussi bien que l'opprimé.

M<sup>me</sup> Gardelès s'étendit dans le fauteuil comme si elle s'affaissait.

— Ce n'est pas possible, murmura-t-elle en fermant les yeux.

Corentin ne répondit pas. Au bout d'un long moment, ce fut elle qui, se redressant, rompit de nouveau le silence.

— Eh bien! je vous crois. Vous ne pouvez pas me tromper en m'instruisant de cette loi fatale. Une telle ruse serait trop inhabile. Mais vous auriez dû m'avertir...

— Non, reprit l'avocat. Je voulais savoir ce que, réellement, cachait ce mystère de douleur.

— Puis, si j'avais échoué, vous m'auriez livrée?...

— Jamais! s'écria Corentin. Je suis un homme d'honneur. Je vous aurais dirigée de manière à sauvegarder les intérêts de ceux que j'aime, en même temps que les vôtres, madame; car, sachez-le bien, vous auriez pu perdre jusqu'à votre liberté!

(A suivre.)  
Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Si le Parlement avait été réuni, il est probable sans retard donner au Ministre le moyen de recevoir les engagements d'une loi d'anciens militaires que la loi de 1872 n'a pas permis de conserver sous les drapeaux. En l'absence des Chambres, l'Administration qui lui étaient offerts et combler les vides nos soldats par l'envoi de renforts d'autant plus jeunes. Aussi les ambulances sont-elles partout insuffisantes à recevoir des malades et la mortalité devient-elle chaque jour plus grande.

« Une aussi grave situation ne saurait se prolonger. Il ne faut pas attendre que tous les régiments se vident en envoyant des renforts au corps expéditionnaire, et que 40,000 jeunes soldats soient morts en Tunisie pour modifier la législation sur le recrutement. La révision de la loi du 27 juillet 1872 s'impose à tous les titres; elle doit être réclamée, dès le 17 octobre, dans un projet de loi dont le Ministre de la guerre demanderait aux Chambres la discussion d'urgence. »

Voilà des aveux qui ne peuvent être suspects.

## Départs de troupes.

Marseille, 28 septembre, 9 h. matin.  
On attend le départ de la 7<sup>e</sup> brigade de renfort pour procéder à la formation d'une huitième brigade.

Le ministre de la guerre a ordonné, à cet effet, d'importants ordres d'achats de chevaux et de mulets aux commissions de remonte.

Plus de 2,000 animaux vont être achetés et dirigés sur Orange, où a lieu la concentration des troupes et du matériel du train des équipages.

C'est le général Etienne qui prendra le commandement de la 7<sup>e</sup> brigade de renfort.

Le général de Saint-Jean est mis à la disposition du général Logerot.

Le général de division Thoroton est parti hier soir pour Bone, à bord du paquebot Ajaccio, de la Compagnie transatlantique.

Ce matin, à cinq heures, en outre des détachements dont j'ai donné la liste hier, sont arrivés un capitaine et 407 hommes de la garde républicaine, 30 hommes de la légion de gendarmerie mobile et des détachements du 41<sup>e</sup> et du 59<sup>e</sup> de ligne.

Le détachement du 41<sup>e</sup> de ligne, qui arrivera cette après-midi, sera embarqué, avec toutes ses troupes, à destination de Sousse.

## Etranger.

Le roi Humbert se rencontrera-t-il avec les empereurs d'Autriche et d'Allemagne? La chose est devenue fort douteuse, et nous remarquons que la presse italienne a baissé de ton.

Les souverains du Nord qui viennent de resserrer leur alliance ont-ils jugé que l'apport de l'Italie serait bien maigre en regard de ses prétentions, et qu'il leur est assez indifférent de compter ou non cette puissance dans leur cercle d'action? La jaillance d'outremer est bien loin d'admettre une si humiliante hypothèse.

Il fallait cependant tenter d'expliquer pourquoi les pompeux projets si bruyamment exposés, il y a quelques semaines, sont devenus soudain si nuageux et si débattus. Voici le singulier motif qui est mis en avant pour masquer une retraite désagréable. Nous empruntons cet exposé au *Risorgimento*, de Turin:

« Le roi devait se rendre à Perarolo, où la reine d'Italie se trouvait en villégiature, au moment où l'empereur François-Joseph se trouvait à Innsbruck. De Perarolo, le roi se trouvait à Tolback, où Humbert se serait rendu, qui l'aurait conduit passe le chemin de fer, qui l'aurait conduit à Franzensfest. L'empereur d'Autriche de son côté aurait pu atteindre cette dernière ville en très-peu de temps, et les deux souverains se seraient vus, en évitant toute cérémonie officielle. Le ministère ajoute le *Risorgimento*, se montrait favorable à ce projet; mais M. Cairoli, qui se trouvait à l'étranger, en ayant été informé, écrit à un député piémontais à Turin que si le voyage avait lieu, lui et ses amis passeraient à l'extrême gauche et se réuniraient aux opposants pour renverser le ministère à l'ouverture de la Chambre. Le député piémontais

informa immédiatement M. Depretis des intentions de M. Cairoli, et le président du conseil expliqua au roi qu'il ne serait pas opportun de visiter l'empereur d'Autriche à l'époque et à l'endroit fixés. Le roi ne voulant pas provoquer une crise parlementaire qui aurait pu être mal interprétée par la presse, consentit à remettre le voyage à une époque plus favorable.

Ainsi c'est chose entendue, c'est l'opposition parlementaire qui a mis obstacle aux projets du roi Humbert... et voilà sauvé l'honneur du pavillon!

Les empereurs avaient sollicité la visite du roi d'Italie, chacun sait cela en Europe, et chacun aussi saura maintenant... et croira que c'est le roi d'Italie qui s'est dérobé à leurs pressantes instances; ils en seront pour leur affront, les empereurs; ils attendront. L'Italie, qui est une grande nation, a de ces bons plaisirs!!!

Le *Tagblatt*, de Berlin, apprend l'arrestation, près de Péterhof, d'une femme affiliée aux nihilistes et chargée de surveiller les allées et venues sur les chemins de fer qui mènent au château impérial.

L'Agence Havas communique la dépêche suivante :

« Washington, 28 septembre, soir. Un employé du musée médical militaire, nommé Bayley, a fait au bureau de la police une déclaration formelle constatant qu'il a entendu, dans la nuit de lundi, la conversation de deux hommes qui complotaient d'assassiner le président Arthur. Bayley déclare qu'il pourrait reconnaître les deux individus. Aucune arrestation n'a été opérée jusqu'à présent. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 septembre. La Bourse se maintient à peu près exactement dans les cours d'hier. Le 3 0/0 qui fait au début 116.10 se relève à 116.25. On fait 86.65 sur l'amortissable ancien et 85.25 sur le nouveau. L'Italien est à 90.60 et le Turc à 16.35.

L'action de la Banque de France se traite à 6.460 et 6.470. Le Crédit foncier est très-ferme à 1.680. Les achats du comptant se portent en grand nombre sur les obligations de la Société. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est fort bien tenu. On constate des achats suivis sur la Société française financière à 988.75.

Le marché s'occupe beaucoup des obligations émises pour la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine par le Comptoir industriel de France et des colonies. Ce titre a pour gage une subvention publique, la flotte et les immeubles de la Société, un ensemble de recettes dès à présent considérable. L'obligation a été offerte au public à 287.50. Elle est remboursable à 300 fr. dans une période exceptionnellement courte de 10 ans.

Le Crédit de France est en très-vive demande à 802.50. Un travail de classement se produit aux environs de ces cours, mais il sera vite achevé et le titre reprendra son mouvement ascensionnel. Les demandes sont très-nombreuses sur les deux marchés du comptant et du terme.

La Banque nationale est très-ferme. Elle n'a pas été atteinte le moins du monde par la crise que le marché a traversée. On demande le Crédit foncier de la Marine à 620 et 625. Le Crédit foncier luxembourgeois fait 625. Les bons de l'Assurance financière sont à 270.

La Caisse Vivienne mettra en vente les 8 et 10 octobre prochain 8.333 obligations de la Compagnie des Ateliers et Chantiers du Rhône. Le prix d'émission est de 278 fr. Le titre est remboursable à 300 francs. Il rapporte 15 fr. d'intérêt par an. Les Ateliers et Chantiers du Rhône sont en pleine prospérité. Ils ont à cette heure pour plus de 6 millions et demi de commandes, soit pour l'Etat, soit pour les Compagnies de chemins de fer.

Le courant des affaires est très-vif sur la Banque de Prêts à l'industrie à 625.

La Banque Transatlantique est demandée sur le marché officiel à 675. Le Crédit général français donne lieu à des négociations très-actives à 840 et 845.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Officiel annonce que des médailles d'honneur de deuxième classe, en argent, sont accordées à MM. Fontenault et Auger, cavaliers de remonte à Saumur.

Dimanche prochain, l'Eglise célèbre la fête du Saint-Rosaire. C'est pour les vrais chrétiens une occasion précieuse à saisir. Il est certain que l'heure où nous sommes est grave et critique: tous les esprits sont dans l'attente. Que nous réserve l'avenir? c'est le secret de Dieu. Partout des menaces, partout de fâcheux présages. Les hommes ne peuvent rien pour nous tirer de là. Voici le Saint-Rosaire, la France est le royaume de

Marie. Allons, chrétiens, confiance en la Sainte Vierge: comme elle nous a déjà sauvés tant de fois, elle peut nous sauver encore.

En son honneur, il y aura une prédication dans l'église de la Visitation, à la grand'messe, et nous ne saurions trop engager les personnes de foi à se presser en aussi grand nombre que possible au pied de la chaire de vérité pour entendre célébrer les louanges de Marie.

Il importe aujourd'hui de nous rallier et de serrer nos rangs sous la bannière du Rosaire; là est l'espoir du salut. X....

Les recensements français étant quinquennaux, et le plus récent ayant eu lieu en 1876, il devra être procédé de nouveau, dans le courant de la présente année, à cette vaste opération.

## CIRQUE W. ET G. PINDER.

Hier soir a eu lieu la première représentation du Cirque Pinder.

Le public, qui était très-nombreux, surtout aux secondes et aux troisièmes, s'est retiré fort satisfait.

Il y a de très-bons éléments dans le cirque de MM. Pinder, et vraiment l'ensemble des exercices présente des parties fort intéressantes. Le personnel hommes et dames est jeune, les costumes sont frais.

Parmi les numéros les plus remarquables, citons: les chevaux et poneys dressés et montés en haute école, les clowns adroits et fort amusants, le trapèze et la barre fixe par les gymnastes Onzolo, le jockey anglais, par M. John Pinder, dont l'habileté et la souplesse rappellent celles du célèbre Bradburg.

La soirée se termine par un quadrille des lanciers anglais, exécuté avec un grand ensemble par les principaux artistes de la troupe.

Aujourd'hui vendredi, à 3 heures, seconde représentation. A 8 heures, troisième et dernière représentation.

## COMMUNE DE FONTEVRAULT.

### FÊTE DE LA SAINT-MICHEL.

Le Lundi 3 octobre 1881.

A l'occasion de cette fête, le Maire de la commune de Fontevault a l'honneur de prévenir le public qu'il sera établi les concours et jeux suivants:

A 9 h. 1/2. — Concours de Beurre, Œufs et Poulets, avec prix en argent.

A 11 heures. — Tir à la Cible (six prix).

A 2 heures. — Course aux ânes (trois prix en argent). L'hippodrome est situé dans un pré, à la Lizandière.

A 3 heures. — Bains russes (trois prix en argent).

A 3 h. 1/2. — Barbotage (prix divers).

A 4 h. 1/2. — Mât de Cocagne (cinq prix, dont une montre en argent).

A 5 h. 1/2. — Distribution des récompenses à la Mairie.

Fanfare de la colonie de Saint-Hilaire.

A 6 h. 1/2. — Illumination de la Mairie et de la Promenade.

A 7 heures. — Feu d'artifice, tiré par M. Lardé, de Saumur.

Retraite aux Flambeaux. — Feux de Bengale.

## LE LUDE.

Dimanche a eu lieu le concours annuel du comice agricole du canton du Lude. La réunion était très-nombreuse, et les résultats constatés ont été des plus satisfaisants. Près de 400 animaux avaient été présentés au concours.

Notons deux incidents curieux.

Pour la première fois, le ministre de l'agriculture avait refusé les médailles qu'il accorde à tous les comices agricoles. Il est vrai que le comice du canton du Lude a choisi, il y a quelques mois, pour président, M. le comte de Talhouet, fils de l'honorable sénateur de la Sarthe, en remplacement du docteur Couturier, conseiller général et maire de la ville. M. le comte de Talhouet s'est empressé d'offrir au comice les médailles refusées par le ministre.

Conformément à l'usage, la fête devait se terminer par un feu d'artifice tiré sur le champ de foire. Mais la Mairie n'a pas voulu donner l'autorisation nécessaire.

M. Tirard et ses agents ne s'intéressent aux cultivateurs que s'ils y trouvent un intérêt politique; ils diraient volontiers: « L'agriculture sera républicaine ou elle ne sera pas. »

## THOUARS.

Nous avons annoncé qu'un gardien de la prison de Thouars avait été assassiné par un détenu. Voici, sur ce crime, quelques détails empruntés au *Conservateur des Deux-Sèvres*:

« Dimanche, vers cinq heures et demie du soir, un détenu de la maison de force de Thouars s'est rué sur un gardien et l'a assassiné au sortir du réfectoire.

« L'arme dont s'est servi le meurtrier est un tiers-point très-aigu, spécial à la perforation des boutons. Quelques jours auparavant, un des prisonniers ayant brisé accidentellement son tiers-point, en demanda un neuf; on le lui donna; mais on négligea de ramasser les morceaux de l'outil brisé. Un des camarades de ce détenu, qui nourrissait depuis longtemps l'idée de commettre un crime quelconque pour aller à la Nouvelle-Calédonie, cacha ces débris et feignit à son tour de casser son tiers-point; il en demanda un autre qu'on lui procura. Ainsi en possession de deux outils, il en laissa un aux ateliers et garda l'autre dans sa poche.

« Il le tenait à la main dans une intention criminelle sans doute lorsqu'il passa devant Tessier qui lui intima l'ordre de lui donner immédiatement ce qu'il croyait être un crayon. Au même instant, Tessier reçut un coup mortel au ventre et un autre à la cuisse; il n'eut que la force de crier: « Le misérable! » et il s'affaissa.

« Immédiatement garrotté, le meurtrier a avoué dans son interrogatoire qu'il n'avait commis ce crime que dans le but d'être déporté; il n'avait plus que deux ans à faire. Il a même ajouté qu'il aurait préféré pouvoir tuer l'aumônier ou tout autre de préférence, car il n'en voulait point au garde Tessier.

« La victime de ce guet-apens laisse une veuve et une petite fille de huit mois. »

## Faits divers.

La mort d'un saltimbanque. — La fête foiraine des Tuileries a été le théâtre d'un drame émouvant mardi, à cinq heures du soir.

Un saltimbanque, nommé Delaplanche, s'était installé avec sa femme et ses six enfants dans une des contre-allées du jardin; et depuis dimanche il travaillait toutes les après-midi. Après des exercices de souplesse, il finissait par un dernier tour illustré par les frères Davenport. Un cercle nombreux se formait autour de lui. Delaplanche était monté sur une chaise; on l'avait attaché à un arbre au moyen de cordes passées autour de ses jambes, de sa poitrine, de ses bras et de son cou. Cela fait, il renversa sa chaise du pied et resta ainsi suspendu à trente-cinq centimètres environ du sol.

Le pauvre saltimbanque annonçait qu'il allait se délier lui-même.

« — Allons! un peu de courage à la poche! Une pièce de trente sous et je vais faire voir à l'honorable société ce qu'elle n'a jamais vu. »

La femme du malheureux commença la quête; mais les sous ne tombaient guère. Au bout de quelques minutes, la face du saltimbanque se congestionnait; il demanda si le compte y était. « Il manque deux sous », répond sa femme. Et ce n'est qu'au bout de trois minutes que les dix centimes tombaient. Un spectateur compatissant venait de les lancer.

Le saltimbanque commença alors à se délier; il avait déjà dégagé ses mains, quand tout à coup ses yeux s'ouvrirent tout grands et sa tête s'inclina inerte sur son épaule.

La foule poussa un cri de stupeur. On se précipita, on coupa les cordes; mais il était trop tard: le malheureux saltimbanque venait d'expirer.

Il y eut alors une scène déchirante. La femme et les six enfants du pauvre mort se jetèrent sur lui, l'appelant désespérément et le couvrant de baisers et de larmes.

Une minute avait suffi pour faire une veuve et six orphelins.

Une collecte a été faite aussitôt au profit de ces malheureux, qui leur permettra de vivre quelques semaines.

## CONSEILS ET RECETTES.

Conservation des châtaignes. — Ces temps derniers, un M. Magne présentait à la So-

ciété nationale d'agriculture un moyen pour conserver les châtaignes parfaitement fraîches.

Les châtaignes peuvent être conservées de la manière suivante: on les mêle à de la terre sablonneuse sèche au commencement du mois de décembre, et on les conserve dans un vase fermé. M. Magne en a conservé ainsi en très-bon état, l'année dernière, à peu près pendant six mois.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

## AVIS IMPORTANT

Les GRANDS MAGASINS du LOUVRE, à Paris, ont l'honneur d'informer les Dames des départements que la Grande Exposition Générale des Nouveautés d'Hiver sera inaugurée **Lundi 3 octobre**; un extrait du Catalogue de cette brillante Exposition sera publié à la 4<sup>e</sup> page des *Grands Journaux de Paris*, portant la date du 3 octobre.

Les préparatifs qui ont été faits en vue de cette Exposition ont pris des proportions colossales.

Grande mise en vente de toutes les nouveautés les plus récentes, en tissus et objets confectionnés, pour la toilette des Dames et des Enfants.

Les Peluches, les Moires et les Satins tout soie sont les Nouveautés favorisées, et que la mode recherche le plus cette saison.

Le Satin-Duchesse véritable est la plus splendide des étoffes de soie; aucune ne lui est supérieure; il est sans apprêt et ne se chiffonne jamais. C'est seulement par l'emploi des plus belles soies de France que l'on arrive à donner aux satins le toucher moelleux de la PEAU de GANTS tant apprécié, et qu'on ne peut obtenir avec les soies ordinaires. Les Satins exposés par les Grands Magasins du Louvre sont de premier ordre: il a fallu près de huit mois pour produire ces superbes tissus que l'on ne peut trouver à l'avance. Mais, ce n'est pas tout, avec les plus belles pièces, leurs ateliers ont confectionné une immense quantité de Manteaux, de Costumes et de Jupes, qui seront cotés à un bas prix surprenant.

Les comptoirs de Confections, Costumes, Peignoirs, Jupes, Modes, Vêtements d'Enfants, ont des collections incomparables de modèles absolument inédits, aussi irréprochables dans la forme que dans la qualité, et dont la modicité des prix sera un sujet d'étonnement.

Les gravures de Modes, Manteaux, Robes, Costumes, Peignoirs, Vêtements d'Enfants, viennent d'être publiées en feuilles; elles seront envoyées, ainsi que le Catalogue, franco et gratuitement, à toute personne qui en fera la demande.

A la fin de la saison, nous ferons un tirage spécial de ces Modes, pour en former un beau volume cartonné, qui sera mis en vente au prix de 2 francs, expédié franco par poste. (S'inscrire à l'avance.)

## Renseignements concernant les expéditions

DEMANDES D'ÉCHANTILLONS. — L'Administration des Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédie franco et gratis, dans toute la France et dans le Monde entier, des collections complètes d'échantillons de tous les Tissus, ainsi que ses Catalogues, Albums, Avis, Renseignements, etc.

Il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie adressée à Messieurs les Administrateurs des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

NOTA. — Pour les demandes d'échantillons, afin que les collections soient bien complètes, prière d'indiquer le genre des étoffes que l'on désire, et de fixer les prix approximativement.

EXPÉDITIONS. — Tous les envois de 25 francs et au-dessus sont expédiés entièrement franco de port pour toute la France, l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, l'Italie continentale, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande.

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, de Paris, n'ayant aucune succursale, n'ont absolument rien de commun avec les maisons des départements et de l'étranger qui ont pris le même nom; ils engagent les Dames à se mettre en garde contre ces maisons qui se servent DU TITRE DE MAGASINS DU LOUVRE dans le but d'établir une confusion.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-FOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS

### ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, algues, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les os, la Revalésière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalésière. Aux personnes phthisiques, étiques et

rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castiglioni, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.  
 Cure N° 98,711: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. Léon PAVLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).  
 N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
 Cure N° 99,625: — Avignon. La Revalésière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus

terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue de Balal, 11.  
 Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérait pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.  
 Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALÉSIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Dis-

CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALÉSIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand, Besson, successeur de Tauxier; J. Ranson, pharmacien, successeur de Tauxier; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DUHARBY & C<sup>ie</sup> (limitée), 8, rue Castiglione, Paris. (748)

Plus d'ASTHME  
 SUFFOCATION et TOUX  
 Indication gratis franco.  
 Ecrire à M. le Dr CLERY à Marseille.  
 P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	84 60	»	15	Comptoir d'escompte	1050	»	10	C. gén. Transatlantique	615	»	5
3 % amortissable	87 05	»	20	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	2020	»	»
3 % amortissable nouveau	85 10	»	15	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1680	»	10	Société autrichienne	777 50	»	»
4 1/2 %	113	»	»	Obligations foncières 1877	356	»	2	OBLIGATIONS.			
5 %	116 20	»	»	Obligations communales 1879	446	»	50	Est	388 50	»	»
Obligations du Trésor	511	»	1	Oblig. foncières 1879 3 %	445	»	»	Midi	388	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	770	»	»	Nord	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	3 2	»	»	Crédit mobilier	767 50	»	50	Orléans	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	51 5	»	»	Est	825	»	5	Ouest	389	»	»
1865, 4 %	516	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1820	»	30	Paris-Lyon-Méditerranée	388 50	»	»
1869, 3 %	403	»	»	Nord	1305	»	22 50	Paris (Grande-Ceinture)	392	»	»
1871, 8 %	397	»	»	Midi	2080	»	10	Paris-Bourbonnais	387	»	»
1875, 4 %	520	»	»	Nord	1370	»	5	Canal de Suez	577	»	»
1876, 4 %	517	»	»	Ouest	868 75	»	1 25				
Banque de France	6450	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1700	»	45				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
 GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir.
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> HOUIS, notaire à Saint-Nicolas, près Redon (Ille-et-Vilaine).

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire, En ladite étude, le lundi 3 octobre, à une heure,

**La Propriété**

**DE LA CHATAIGNERAIE**

Située commune d'Avessac, A un kilomètre du bourg, trois kilomètres de la gare.

Elle consiste en: quatre métairies et une borderie, d'une contenance, en terres, prés et marais de première qualité, de..... 130 hect.

Et de châtaigneraies et taillis de chêne de divers âges, d'une contenance de..... 80 hect.

Total..... 210 hect.

Le tout d'un revenu de 10,500 francs.

Mise à prix: 250,000 francs.

On adjugera même sur une seule enchère. — Toutes facilités de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> HOUIS, et, pour visiter, au sieur HAUCOEUR, au bourg d'Avessac. (583)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

**A ARRETER OU A VENDRE UNE MAISON**

AVEC JARDIN

Située à Villebernier.

Propre à tout commerce, occupée autrefois par M. Tesnier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CAROUE, rue du Roi-René, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (602)

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**Propriété**

DE

**GRANGE-COURONNE**

A dix minutes de la gare d'Orléans,

Comprenant: maison de maître, pavillon et servitudes, bosquet, grand jardin d'agrément et de produit.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉMOUAS, notaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT. (573)

**A VENDRE**

Quantité de futailles vides, demi-muids, pipes, chantiers en chêne. S'adresser à M. A. MORICET, négociant à Saint-Florent, près Saumur.

**A VENDRE**

**UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE**

S'adresser au garde de Bagnoux.

**A VENDRE**

**UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE**

S'adresser au sacristain de la Visitation.

**BONNET-GIBAUDAN**

Cité Purrey, BORDEAUX

Vins & Liqueurs de Bordeaux

CONSERVES ALIMENTAIRES

des 1<sup>res</sup> Marques françaises et anglaises

Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.

On demande des Représentants avec bonnes références.

**BLANC ET NOUVEAUTÉS**

**MEXME FRÈRES**

6, rue Saint-Jean, Saumur.

On demande un apprenti.

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

**PHARMACIE NORMANDINE**

11 et 13, Rue Saint-Jean

SAUMUR

M. NORMANDINE prévient le public que, désormais, il tiendra la droguerie médicinale et pour les arts.

Herboristerie, spécialité pour vétérinaires.

Comme toujours, les produits vendus seront de premier choix, à des prix très-modérés.

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE**

DE LA

**PHARMACIE CENTRALE**

DE SAUMUR

DROGUERIE, HERBORISTERIE

Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX

E. D'HUY, Pharmacien,

Successeur,

27, rue de la Tonnelles, 27, SAUMUR.

**OUVERTURE**

DE LA

**BLANCHISSERIE SAUMUROISE**

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à sec. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gants de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.